

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	1 (1893)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Esquisse historique de la vallée et commune de Bagnes en Valais
<b>Autor:</b>	Courthion, Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1462">https://doi.org/10.5169/seals-1462</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ESQUISSE HISTORIQUE  
DE LA VALLÉE ET COMMUNE DE BAGNES EN VALAIS  
(Suite).

III. — LES TEMPS MODERNES.

Bagnes au XVI<sup>e</sup> siècle. — La Réforme et la Révolution. — Emancipation du Bas-Valais et guerres civiles.

Les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, de ce grand siècle qui devait si violemment agiter la vieille chrétienté et dont la vallée dont nous nous occupons a conservé les souvenirs les plus divers en calamités, en économie locale et en essor politique ou industriel, les premières années du siècle des Luther et des Zwingli, furent des plus pacifiques pour les Bagnards.

L'église actuelle commençait à s'élever, les mines d'argent de la forêt de Peiloz faisaient l'objet des convoitises du prince-évêque de Sion, Mathieu Schiner, plus tard cardinal, lequel n'hésita pas, pour s'en rendre possesseur, de payer annuellement, à chacun des sept dixains, la somme de 1000 florins d'or.

Ce prélat ne put disposer longuement à son gré des revenus de cette lucrative exploitation ; de violents démêlés surgirent bientôt entre lui et son parent, le fameux agitateur Georges Supersaxo.

Dans une diète tenue à Martigny à l'instigation de ce dernier, par les patriotes des dixains, auxquels s'étaient joints des délégués de Lucerne, Uri et Unterwald, fut prise, entre autres, la décision de déposséder le prince-cardinal des mines de Bagnes. Le château de la Bâtiaz, résidence de Pierre

Schiner, frère du prélat, fut assiégué et ce dernier dut prendre la route de l'exil.

Bien que le Saint-Siège se trouvât peu disposé à ratifier les vœux de la diète de Martigny et que Georges, cité devant la cour romaine, fut jeté pour une année dans les cachots du fort Saint-Ange, la puissance du cardinal en Valais n'allait cesser de décliner.

Passée aux mains des dixains, la mine d'argent, dont les grands châtelains de l'Etat étaient devenus les directeurs, ne jouit plus que d'une prospérité éphémère et relative.

En 1531, le désordre le plus complet régnait dans l'administration et parmi les ouvriers, lesquels, non contents de voler le châtelain-directeur, en étaient venus à se tromper et à se dénoncer les uns les autres.

Peu à peu négligée, la mine tomba dans un état de délabrement absolu et fut définitivement abandonnée vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, parce que les filons en devaient être épuisés.

Dans la première partie de ce XVI<sup>e</sup> siècle fut inaugurée l'église paroissiale actuelle, placée sous le vocable de St-Maurice, le primicer de la Légion thébaine. C'est un vaste édifice de style gothique avec clocher à haute pyramide.

Les contradictions les plus extraordinaires s'élèvent sur l'histoire paroissiale de Bagnes avant l'érection de ce monument, lequel porte, sur le clocher, la date de 1488 et, sur le grand portail, celle de 1522.

On raconte assez couramment dans la contrée qu'avant l'édification de ce temple, Bagnes ne formait qu'une chapellanie dépendante de la paroisse de St-Brancher.

Cette assertion pourrait assurément reposer sur quelque fondement ; toutefois, en admettant même que la chapellanie eût une existence antérieure à celle de la paroisse, il est acquis que cette dernière devait déjà être instituée au commencement de ce XV<sup>e</sup> siècle, qui vit sortir de terre le sanctuaire actuel. Nous en trouvons la preuve dans le fait qu'en l'année 1428, le pape Martin V ayant fait prélever une taxe sur tous les bénéfices privilégiés du diocèse de Sion, il fut dressé à cet effet un état des prébendes. Or, au nombre des 39 prébendes du décanat inférieur, nous distinguons : *Bagnes (avec chapelle)*.

Une autre preuve de l'existence de la cure de Bagnes avant cette construction se trouve dans la protestation élevée en 1445, par l'évêque Guillaume III de Rarogne « s'opposant à ce que l'abbé de St-Maurice nommât à la cure de Bagnes un sien chanoine régulier, prétendant que de mémoire d'homme cette cure n'avait jamais été conférée qu'à des prêtres séculiers. »

Il s'ensuit donc que non seulement la paroisse était instituée au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, mais qu'elle existait déjà — pour le moins de mémoire de toute la génération d'alors.

Quant à la chapellanie, sa fondation remonte à l'année 1282. Elle est due au curé de Fossato. (Mais nous ignorons si ce dernier devait être curé de Sembrancher ou de Bagnes).

Bagnes possède la cloche la plus importante du Valais ; elle porte la date de 1650.

Parmi les quatre autres cloches, la plus ancienne porte les attributs ou armoiries suivants : *Deux croix tréflées surmontant une étoile, surmontant à*

*son tour un croissant disposé dans le sens convexe.* On croit y lire la date de 1204.

La croix tréflée est celle de l'Abbaye de St-Maurice ; quant au croissant, avec étoile au centre, emblème de l'empire ottoman, il ne saurait avoir été placé là pour rappeler autre chose que les croisades.

Suivant certaine tradition verbale, les Bagnards se seraient longuement agités pour le choix de l'emplacement de leur église, et faute de pouvoir se mettre d'accord, ils auraient finalement eu recours à l'arbitrage de deux juges de la race bovine.

« Chaque village, disait le vieillard à qui nous devons le récit, tenait naturellement à faire construire l'église à sa portée, et, comme il était plus impossible que jamais de satisfaire tout le monde, on finit par s'arrêter à trois projets différents. L'extrême de la vallée préconisait Versegères, les villages de la partie inférieure opinaient, suivant leurs intérêts respectifs, les uns pour le Châble, les autres pour une colline qui domine ce chef-lieu à une distance d'environ vingt minutes.

Faute d'entente plus complète, on résolut donc de choisir deux taureaux, de les attacher au même joug, de leur bander les yeux et de les faire long-temps tourner sur place dans un endroit occupant le point central du triangle formé par les trois emplacements indiqués. Il était convenu que l'édifice s'élèverait sur celui de ces trois points vers lequel les deux animaux s'entendraient à se diriger.

Le Châble eut le bon billet de cette étrange loterie, voilà pourquoi le sanctuaire aurait été élevé à l'entrée de la vallée !

Toutefois, il s'en est bien peu fallu qu'à peine consacrée, la nouvelle église n'échappât définitivement au culte catholique.

En 1536, un étranger, chassé comme hérétique de la vallée d'Aoste, gagnait le Valais par le col de Fenêtre et les glaciers de Charmotana et traversait incognito la vallée de Bagnes. L'incognito — il faut bien le dire — n'était pas très difficile à garder. Ce n'est en tout cas pas parmi les modestes populations de ces hameaux alpestres que l'on connaissait le novateur picard Jehan Chauvin, célèbre plus tard sous le nom latinisé de Calvinus (Calvin)<sup>1</sup>.

Un vent formidable de rénovation religieuse soufflait de toutes parts, une partie de la Suisse avait déjà rejeté l'ancien rite chrétien et, bien que profondément enfoncé dans les Alpes, le Valais ne devait pas échapper à l'ouragan qui déracinait les vieilles croyances.

En 1551, la diète proclama la tolérance religieuse. Seul le dixain de Conches s'obstina à rester catholique.

Des intérêts de haute politique étrangère influencèrent l'orientation religieuse du Valais. L'attitude de Henri IV et l'influence espagnole secondée par les efforts de François de Sales ramenèrent — au moyen d'un vote populaire qui devait décider de la croyance des Valaisans — les choses à l'état antérieur.

La résistance à cette réaction fut organisée dans les dixains de Sion, Sierre et Loèche, mais les catholiques se sentaient les plus forts et le nouvel

<sup>1</sup> De nombreux auteurs affirment que Calvin, échappé aux menaces de mort des habitants de la vallée d'Aoste, passa par la vallée de Bagnes avant de venir évangéliser la vieille Genève.

évêque Adrien II de Riedmatten (1604) se hâta, pour étayer son siège chancelant, d'appeler les Jésuites à son secours.

Dans ce duel religieux, Bagnes resta le dernier rempart des nouvelles doctrines. En arrivant à l'épiscopat, Hildebrand Jost se mit en devoir d'en finir. Voici ce qu'il écrivait le 15 septembre 1615 à l'abbé de St-Maurice :

« Nous désirons que par votre autorité devertiez ces hérétiques qui se trouvent en Bagnes votre juridiction, et, s'ils ne veulent pas suivre vos bons avis et commandements, alors nous emploierons notre autorité *adjuncto brachio sæculari*<sup>1</sup>. »

Mais pendant que les évêques rentraient peu à peu, suivis de toute leur armée, dans la citadelle de leur autorité spirituelle, le peuple valaisan s'apprêtait à exiger de larges compensations dans le domaine temporel. L'antique édifice chrétien devait coûte que coûte, sacrifier aux idées nouvelles une part de sa puissance.

Les franchises que l'évêché de Sion tenait de l'Empire et qui lui avaient été conférées par Charlemagne sous le titre de *Caroline*, furent directement attaquées.

La *Caroline* fut regardée comme une fable et les Hauts-Valaisans coalisés sous le titre de *francs patriotes*, déclarèrent que le peuple valaisan conquérant de ses propres libertés était l'héritier légitime de droits de l'Empire et que, daucun temps, les évêques n'avaient été légitimes possesseurs des droits régaliens.

Abreuvé de tracasseries et écrasé de menaces,

<sup>1</sup> Boccard. Page 200.

Adrien II, l'habile restaurateur de la confession catholique, mourut de chagrins en 1613 et fut remplacé par Hildebrand Jost, que les événements forcèrent à s'exiler et à solliciter l'appui du pape.

Rentrant en Valais par le Grand-St-Bernard, Jost fut arrêté le 25 juin 1630 et interné au château d'Etier, vers l'entrée de la vallée de Bagnes, chez le châtelain Fabri, où, après un séjour de cinq mois, il fut contraint de renoncer à la *Caroline*.

Cette renonciation fut définitivement ratifiée quatre années plus tard (9 janvier 1634).

Bien que cet épisode historique ne soit pas spécialement incorporé à l'histoire de Bagnes, l'importance qu'il revêt et la région qui nous occupe en ayant été le théâtre, nous ne pouvions le passer sous silence. Cet événement fut, d'ailleurs, le point de départ d'une série de luttes desquelles, peu à peu, la vieille féodalité devait sortir vaincue par les oligarchies, plus tard écrasées à leur tour par la démocratie.

Pour revenir à l'autorité abbatiale qui avait abandonné une partie de ses droits sur la vallée de Bagnes aux conditions qu'on a déjà lues, il est à remarquer que sa puissance effective lui assurait facilement les moyens de se livrer à de nouveaux empiètements.

La preuve tout entière en est dans les nombreuses séditions qui éclatèrent au cours des deux siècles précédent la Révolution.

De nombreuses charges pesaient encore sur les Bagnards vers le milieu du siècle dernier. Ils payaient notamment de fortes contributions en céréales. Au mois d'août de l'année 1745, l'abbé Jean-Joseph Claret se trouvant dans la maison que

l'on voit encore aujourd'hui, et qui s'était élevée au XVII<sup>e</sup> siècle sur les vestiges de celle qui avait été démolie par les paysans, fut assiégié par ces derniers qui, indignés, allèrent jusqu'à lui arracher de force la cession de tous les droits de l'abbaye. Rentré chez lui, l'abbé invoqua la protection des magistrats des dixains lesquels, le 12 septembre, envoyèrent à Bagnes une commission de neuf membres. Les coupables furent condamnés à faire leur soumission à genoux devant l'abbé, à payer une forte amende et aux frais du procès.

Le principal chef des révoltés fut exilé et les signatures arrachées à l'abbé annulées.

L'influence des seigneurs était de nouveau assise, et, à part la fin tragique de l'abbé de Cocatrix que nous allons raconter, et qui arriva un mois à peine après que le prélat eut reçu du pape sa bulle de nomination, aucun autre incident notable ne vint troubler les rapports entre le chef du séculaire couvent d'Agaune et ses sujets, jusqu'à l'heure où l'écho de l'orage révolutionnaire ébranlant les dernières retraites des grandes Alpes,acheva d'abattre ces vestiges de domination qui s'effritaient de toutes parts.

L'abbé Joseph-Antoine de Cocatrix venait, comme nous le disons plus haut, d'être appelé à la tête de la communauté quand il trouva la mort au retour du voyage qu'il fit à Bagnes où il était allé reconnaître son nouveau domaine seigneurial. Le destin lui épargna le spectacle de l'affranchissement définitif de ses serfs. C'était en juillet 1795 ; le peuple bagnard, qui avait eu de grands démêlés avec le prédécesseur, avait fait excellent accueil à son nouveau seigneur. Très satisfait, celui-ci

s'apprétait à regagner St-Maurice. En dépit des conseils de son entourage, il voulut absolument se mettre en route malgré le mauvais état de la route et le niveau extraordinaire des eaux bouillonnantes de la Dranse.

On se mit en chemin avec une voiture attelée de deux chevaux fringants (qui, d'après une rumeur encore courante à Bagnes, avaient été préalablement grisés de vin rouge) lorsque, dans le défilé de la Monnaie, sur l'étroite route alors taillée à la base du Catogne, sur la rive opposée à celle où a été depuis percé le tunnel, l'équipage roula dans les flots de la tumultueuse rivière. Le corps de l'abbé ne put être retrouvé qu'un mois après la catastrophe (13 juillet 1795).

Un ecclésiastique fantaisiste de la contrée a eu l'irrévérence de laisser à la postérité cette épitaphe peu flatteuse pour son supérieur hiérarchique :

« Ci-gît l'abbé Joseph-Antoine,  
» Victime de sa vanité.  
» S'il eût voyagé comme un moine,  
» Il serait en bonne santé ! »

La fin du régime féodal coïncida pour les Bagnards avec celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. En janvier 1799, après plusieurs mois de calme à l'ombre du drapeau français, une émeute éclatait à Brigue, organisée par les populations du Haut-Valais contre les fonctionnaires du Directoire.

Pour comprimer ce second mouvement contre-révolutionnaire, un corps de 5000 Français fut réparti dans le Haut-Valais.

Dès que le Directoire eut appris ces préparatifs, il fit avancer un corps de 1300 Bas-Valaisans et cinq

canons. Cette troupe rejoignit le 19 avril les Français envoyés pour occuper les dixains supérieurs et que le manque de subsistances avait forcés à se replier, déjà dès la fin de janvier, sur Sierre et Sion. Le deux mai eut lieu le premier combat de Finges. Les Bas-Valaisans durent battre en retraite. Les autorités de Sion craignant que dans leur sauvage exaspération les Haut-Valaisans n'incendiassent la ville, engagèrent les défenseurs du nouveau régime à ne pas résister, et Sion tomba au pouvoir des dixains réactionnaires qui ordonnerent une levée en masse dans le district.

Les Bas-Valaisans durent poursuivre leur retraite jusqu'au pont de Riddes. Mais le 5 mai, cette dernière levée ayant rejoint le corps principal, il fallut se replier vers Martigny, non sans avoir occupé les principaux postes de la vallée.

« Une colonne fut envoyée à Bagnes par la Croix-du-Cœur ; elle reçut l'accueil le plus amical, et les Bagnards, qui n'avaient même pas tenté de résister, s'avancèrent avec les « Allemands » jusqu'à Sembrancher. Mais là, ils trouvèrent le pont de la Dranse enlevé pendant que le bourg situé sur la rive opposée retentissait du fracas des armes. Un modeste détachement de Français et de Vaudois se multipliait dans les ruelles aboutissant à la rivière, afin de laisser croire à des forces tout autrement redoutables, si bien que les Bagnards et « Allemands » se retirèrent. La colonne haut-valaisanne reprit le chemin de la Croix-du-Cœur et de Riddes après s'être quelques jours grassement repue aux dépens de *ses amis* les Bagnards<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ribordy. *Documents*.

On sait comment se termina cette sanglante campagne. Les Hauts-Valaisans, après avoir pourchassé les troupes franco-helvétiques jusqu'à Vernayaz sans trop rencontrer d'obstacles, furent repoussés par d'importants renforts jusque dans leurs montagnes, où ils ne furent réduits qu'après la plus acharnée résistance.

Depuis, le sort de la vallée de Bagnes se confond avec celui du Bas-Valais et l'histoire de ce dernier pour maintenir les libertés acquises comprend aussi bien les anciens sujets des abbés que ceux de l'évêque et des dixains.

Jusqu'aux troubles de 1839 à 1847, aucun fait politique notable ne vint troubler la paix de cette région ignorée.

Le premier tiers de ce siècle ne laisserait donc rien à glâner à l'historien sans deux horribles fléaux assez rapprochés l'un de l'autre. L'an 1816, date qui fait encore frémir tous les vieillards, fut particulièrement dur aux paysans de ces vallées. Tout avait gelé, aussi bien la nourriture des bestiaux que celle des hommes, et l'hiver suivant, après avoir abattu moutons, vaches et génisses péniblement élevés au cours des saisons antérieures, il fallut courir les marchés du pays où l'on s'arrachait à des prix insensés des poignées de haricots ou de châtaignes ; et encore, n'en avait pas qui voulait ; la disette avait été trop générale, elle avait porté ses coups au loin, le découragement lui-même restait sans consolation. Les relations commerciales étaient nulles, les routes difficiles et qui eût pu savoir, en ce temps de simplicité, qu'il existait autre part des pays fertiles ?

Les plaines de la Hongrie et de la Russie méridionale signifiaient peu de chose ici, alors que la navigation à vapeur vagissait dans les langes et que les chemins de fer, misère d'utopie, germaient sous des cerveaux de chercheurs. On cite des pères de famille qui, rentrant au logis sans rapporter une once de vivres, jetèrent à travers leur demeure ces louis d'or si lentement économisés, si jalousement conservés jusque-là, mais qui ne pouvaient même pas servir à quelque chose le jour où l'on faisait appel à leur puissance séductrice. Devant les appels innocents des enfants pâles et maladifs, on semblait vouloir se venger sur ce métal prétentieux de la toute-puissance qu'il affichait sans pouvoir l'exercer.

L'été de 1817 fut mauvais à son tour et ne permit nullement à ces montagnards de se relever de leurs infortunes. On se mit à espérer pour 1818 !

1818 ! Est-il un seul enfant, dans cette vallée, qui n'ait, dès ses premières paroles, appris à en raconter quelque épisode ?

Ce fut l'année réparatrice pour le reste du canton, mais les Bagnards n'étaient pas au bout de leurs épreuves. Une catastrophe dont on ne trouve point d'exemple ailleurs, mais d'un genre dont la vallée de Bagnes s'est fait une sorte de monopole, la débâcle du Giétroz, fut créée par la rupture d'un glacier qui surplombe une gorge arrêtant net le cours de la rivière. Cette rupture forma un immense lac derrière la gorge de Mauvoisin. Dans un chapitre spécial, nous exposerons les détails de ce fléau.

(*A suivre*).

Louis COURTHION.